

LES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La **Fédération des Foyers Ruraux** est habilitée à organiser la formation **BAFA**.

Elle coordonne et soutient la mise en place des différents ACM organisés par les Foyers Ruraux du département.

Chaque année des rendez-vous sont proposés aux animateurs (trices) du mouvement.

MAI ET DÉCEMBRE

Deux week-ends pour échanger des techniques, partager des expériences, confronter des pratiques.

Université Rurale avec des ateliers pour les équipes d'animation.

29, 30, 31 MAI ET 1^{er} JUIN



LES FOYERS RURAUX ,
TISSEURS DE LIEN RURAL,
TISSEURS DE LIEN SOCIAL

Mouvement associatif d'Education Populaire qui agit depuis 70 ans pour développer l'animation en milieu rural, la **Fédération des Foyers Ruraux de Meurthe et Moselle** est constituée de 127 associations locales agissant dans les domaines de la culture, du sport, de l'enfance, et de la jeunesse, de la formation, de la vie associative.

NOS ENGAGEMENTS POUR LE BAFA

- Accueil, hébergement et restauration de qualité
- Equipe de formateurs (trices) expérimentés (es), composée de professionnel (les) et volontaires engagés (es)
- Accompagnement tout au long de la formation (aide à la recherche de stage pratique, journées de rassemblements et de formation)

LES AIDES À LA FORMATION



La **Caisse Nationale des Allocations Familiales** accorde sans conditions de ressources, une aide de 91€. La CAF 54 peut aussi aider en fonction des conditions de ressources.

Contact : 08 10 25 54 10 | www.caf.54.fr

Une aide de 70€ par stage peut être accordée, par le **Conseil Départemental**, sous conditions de ressources.

Contact : 03 83 94 58 53

Mail : eps@departement54.fr



D'autres aides peuvent parfois exister : Foyer Rural local, Mairie de votre village, Communautés de communes, Comité d'entreprise de vos parents, Jeunesse et Territoire...

Contactez nous : à la Fédération au 03 83 31 10 35



Passer ton
BAFA
Brevet d'Aptitude aux Fonctions
d'Animateur



AVEC LES
FOYERS RURAUX
DE MEURTHE ET MOSELLE

2020



www.foyersruraux54.org

Le BAFA c'est quoi ?

Le BAFA est le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur qui permet d'encadrer des groupes d'enfants en Accueils Collectifs de Mineurs (A.C.M). Le BAFA vous ouvre les portes vers des jobs de vacances, en contribuant à votre propre épanouissement et à celui des enfants.

LE DÉROULEMENT

Il faut avoir 17 ans révolus au premier jour de la formation générale.

30 mois pour valider la formation, soit 3 stages dans l'ordre suivant :

1. **Session de formation générale** (ou stage de base), durée de 8 jours
2. **Stage pratique** en accueil de loisirs ou en séjour de vacances, durée 14 jours, en une ou deux sessions.
3. **Session d'approfondissement**, durée de 6 jours.

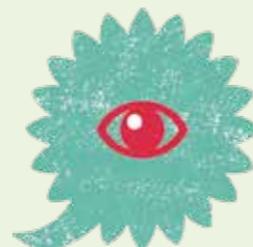
Pour s'inscrire, il est nécessaire d'obtenir un numéro d'identifiant Jeunesse et Sports. Rendez-vous sur le site : <http://www.bafa-bafd.gov.fr>

Ne renvoyez pas le bulletin (ci-joint) à la Fédération tant que vous n'êtes pas inscrit sur le site de Jeunesse et Sport et que vous n'avez pas récupéré votre numéro : 6 chiffres – 4 lettres.

D'autre part, accompagnez le bulletin d'une photo d'identité (format 35 x 45), ne la collez pas sur le bulletin.



Durée : 8 jours aux vacances de printemps.



STAGE DE BASE

La session aborde tous les éléments constitutifs du rôle et de la fonction de l'animateur au sein d'un Accueil Collectif de Mineurs (A.C.M).

- Rôle éducatif et responsabilités de l'animateur
- Aménagement des espaces
- Activités : petits et grand jeux, veillées, activités manuelles, artistiques, sportives...

Le contenu de formation est modulable et s'adapte au gré de l'évolution du groupe. Les contenus théoriques sont abordés de manière ludique, par l'expérimentation pratique afin de faciliter les acquisitions.

La formation s'attache à favoriser toutes les situations collectives. C'est pourquoi nos stages se déroulent en internat, occasion de découvrir la richesse de la vie en collectivité et de se positionner entre intérêt individuel et intérêt collectif.



STAGE PRATIQUE

14 jours à effectuer dans un accueil de loisirs ou un séjour de vacances dans lequel vous êtes en situation d'animation et d'encadrement d'enfants au sein d'une équipe.

C'est l'occasion de mettre en pratique les connaissances et expériences vécues en stage de base.

ATTENTION : multipliez, dès maintenant, les contacts pour trouver ce stage pratique, dans votre village, sur votre secteur, dans vos réseaux de connaissances.

Durée : 2 semaines en séjour de vacances OU 3 semaines en accueil de loisirs, pendant l'été.

STAGE D'APPROFONDISSEMENT

Le stage d'approfondissement permet de faire le point sur sa formation mais aussi de découvrir de nouvelles activités et d'en perfectionner d'autres. Nos stages d'approfondissement ont avant tout une vocation généraliste. Cette vocation généraliste n'exclue pas cependant la présence de certaines dominantes.

Durée : 6 jours pendant les vacances d'octobre.

INSCRIPTION STAGE DE BASE

du 12 au 19 Avril 2020, à Vigneulles-lès-Hattonchatel (Meuse).



- ▶ Adhérents Foyers Ruraux : 450€
- ▶ Non Adhérents Foyers Ruraux : 550€

Nom :

Prénom :

Adresse :

Né(e) le :

Portable :

@ :

N° Jeunesse et Sport :

Avez-vous un stage pratique ?

OUI NON

Lieu, organisateur et nature du stage pratique (ACM, centres de vacances..) :

À retourner, avec votre photo d'identité, à

LES FOYERS RURAUX

5, rue Victor Hugo

54 770 BOUXIERES-AUX-CHENES

Tel : 03 83 31 10 35

fred.mortal@foyersruraux54.org